

Lithographies de Pierre-Augustin Conard

Cinq lithographies de Pierre-Augustin Conard sont conservées aux Archives départementales d'Eure-et-Loir (cote Collection Jusselin 224 à 228) : les deux premières datent de 1819 et constituent l'édition originale ; les trois suivantes ont été imprimées quarante ans plus tard. En effet, en 1859, l'édition originale était épuisée et introuvable. Adolphe Lecocq reproduisit l'œuvre de Truchet, la fit lithographier chez Hébert à Chartres et tira à 110 exemplaires. Ses initiales et la date, « AdL, 1859 » apparaissent sur la lithographie sous le mur de droite. Elle fut diffusée par la maison Mercier-Fouju, papetier-libraire à Chartres.

Lithographie 1. Edition originale de 1819 tirée à 300 exemplaires chez Lenglumé, 4 rue de l'Abbaye à Paris. Dessous, on y lit la mention « Dépositaire de journaux de la Ville de Chartres ». (ht. 41,5 par lg. 30 cm.).

Lithographie 2. Autre exemplaire de l'édition originale, mais remanié dans l'atelier de l'imagier chartrain Garnier-Allabre : des bandes noires masquent les côtés de l'image ainsi que les journaux que tient Conard. Celui-ci a ajouté le commentaire autographe suivant au dessus de l'image : « Les deux costé ne sont pas sur l'esquisse, la minerve j'avais defendu metre ainsi que la queue et d'autre atribus la tribus, la cane il devait avoir le soleil, la lune et les etoiles et la comete. Les deux costé représente une bibliothèque ; si la perfidie s'empare de mes malheureux, il en auront la honte ; avec l'aide du ciel, j'en sortirai vainqueur. » Entre l'image et le titre imprimé par l'éditeur, Conard a ajouté son nom. (ht. 40,6 par lg. 28,7 cm.).

Lithographie 3. Un des dix exemplaires hors commerce mêlant des éléments des deux éditions originales décrites ci-dessus. Les bandeaux noirs ont été ôtés mais le texte autographe de Conard et son nom ont été conservés. Certaines fautes d'orthographe et d'expression ont été corrigées, sa signature a été ajoutée. Sur l'image elle-même, sur le mur de droite, a été figuré de manière caricaturale « le paire Conar », avec la date de 1819. Sous « Dépositaire de journaux de la Ville de Chartres », on lit ces deux lignes complémentaires : « Depuis l'an deux, éditeur et propriétaires de trois, pere de quatorze enfans et petri de Malheur ». (ht. 43,4 par lg. 28,4 cm.).

Lithographie 4. Tirée à 60 exemplaires, de couleurs plus vives que la lithographie précédente, elle se différencie essentiellement par les six quatrains imprimés de Pierre-Pascal Delavoipiere qui moquent Conard. L'image est surmontée d'un titre « Galerie chartraine » se substituant à celui de « Dépositaire de journaux de la Ville de Chartres » de l'édition originale. La signature autographe de Conard a été ajoutée sur le mur de gauche, là où précédemment était « le paire Conar ». (ht. 44,9 par lg. 36 cm.).

Lithographie 5. Tirée à 40 exemplaires, cette dernière lithographie est très proche de la précédente. Les vers de Delavoipiere ont été remplacés par une courte biographie d'Adolphe Lecocq et des armoiries imaginaires. (ht. 44,9 par lg. 35,5 cm.).